
Plan local d'urbanisme

Commune de Fouesnant

Rapport de Présentation – tome 1

Annexe 4 - Tourisme



Sommaire

1-	Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odet et de la Cornouaille	3
2-	Une commune littorale au caractère touristique affirmé	4
3-	Des capacités d'hébergement touristique suffisantes sur le territoire	6
4-	Synthèse de l'analyse du tourisme	8



1- Les tendances constatées à l'échelle du SCoT de l'Odét et de la Cornouaille

Source : SCoT de l'Odét

- La destination **Quimper Cornouaille est l'une des 10 destinations touristiques de Bretagne**. Allant de la Pointe du Raz à Quimperlé, elle s'appuie sur un tissu d'acteurs touristiques dynamiques sur l'ensemble du territoire de la Cornouaille. Elle représente 1ère la première destination bretonne en nuitées dans l'hôtellerie de plein air.
 - Quimper Cornouaille a été **labellisé « Destination touristique » par la Région Bretagne**. Très attractive, elle représente la principale zone touristique dans le Finistère. Son offre d'hébergement est riche, diversifiée et se concentre principalement sur le littoral même si la région dispose d'atouts dans les terres.
 - La Cornouaille compte parmi les **principales destinations en Bretagne** en nombre de nuitées et en capacité d'accueil. Elle se distingue également par un volume plus important de séjours marchands, notamment dans l'hôtellerie de plein air et les gîtes à louer. Quimper Cornouaille constitue donc une véritable **locomotive économique**, avec 3 500 actifs en moyenne annuelle et 450 millions d'euros en retombées économiques directes chaque année.
 - La Cornouaille est **appréciée pour les activités liées à la mer, les festivals, la créativité artistique ou la gastronomie**. Elle présente également plusieurs **sites emblématiques** (le Grand Site de France de la Pointe du Raz et du Cap Sizun, les Villes d'Art et d'Histoire de Quimper et de Concarneau, l'archipel des Glénan...).
 - **L'office de tourisme de Quimper Cornouaille** reçoit entre 160 000 et 200 000 visiteurs chaque année, ce qui le place au 3^e rang en Bretagne, derrière Saint-Malo et Rennes. La qualité de son accueil est reconnue : l'office a obtenu la classification de catégorie 1 de la marque « Qualité tourisme » attribuée par la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiatives.
-



2- Une commune littorale au caractère touristique affirmé

Source : Site internet de la Mairie ; La Riviera Bretonne ; Données communales ; Tourisme & Handicap

L'attractivité touristique de Fouesnant n'est pas à prouver. En effet, la commune bénéficiant d'une large façade littorale, certains de ses secteurs comme Beg-Meil, sont devenus des hauts-lieux du tourisme balnéaire dès le XIXe siècle. Ils sont d'ailleurs marqués par cet héritage le long du littoral, avec la présence de villas à l'architecture caractéristique.

Le territoire communal tire avantage de son paysage et de sa biodiversité remarquable, aussi bien sur sa côte avec le littoral et les marais de Moustierlin notamment, qu'à 15 km au Sud de celles-ci, avec l'archipel des Glénan, surnommé « Caraïbes bretonnes », en raison de la couleur exceptionnelle de l'eau.

L'attrait touristique de la commune perdure donc aujourd'hui, d'autant que l'offre d'activités sur le territoire est riche :

- Une **pluralité d'activités liées à l'océan** : plages, sentiers côtiers, centre nautique, clubs de voile, centre international de plongée, zones de mouillage, traversée vers les Îles des Glénan...
- La présence du **pôle culturel l'Archipel (centre des arts et des congrès)** ayant une programmation toute l'année.
- A la période estivale, des **spectacles et festivals** sont organisés dans la commune, en particulier au théâtre de verdure à Cap-Coz, ainsi que sur un terrain à Beg-Meil.
- La commune est également traversée par la **véloroute « La Littoral »** qui longe la côte, ainsi que **divers sentiers de randonnée**, dont le GR34. 25 nouveaux circuits pédestres ont été récemment balisés et sécurisés sur le territoire du Pays Fouesnantais.



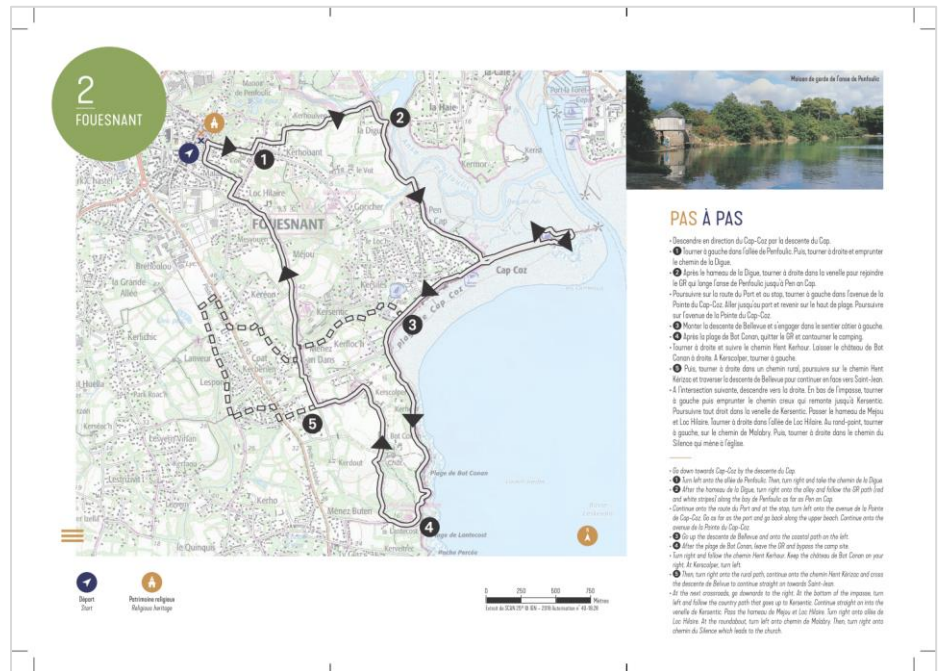
Ecole de voile au Cap-Coz (Source : © Territoire+)



Centre des Arts et des Congrès l'Archipel
(Source : Google Maps)



Sentier côtier à Beg-Meil
(Source : © Territoire +)



Exemples d'itinéraires de balades et randonnées à Fouesnant (Source : La Riviera bretonne)



3- Des capacités d'hébergement touristique suffisantes sur le territoire

Source : Données communales ; Station classée de tourisme ; Insee RP2021

La commune de Fouesnant présente actuellement une belle offre d'hébergements touristiques. Cette offre est diversifiée et contribue à augmenter l'attractivité de la commune, en particulier au niveau du secteur de Beg-Meil. Fouesnant compte ainsi :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| ▪ 5 hôtels | ▪ 1 hébergement collectif |
| ▪ 14 campings + 2 aires naturelles | ▪ 502 meublés de tourisme |
| ▪ 21 chambres d'hôtes | ▪ 2 631 résidences secondaires |
| ▪ 1 résidence de tourisme | ▪ 736 anneaux de plaisance |
| ▪ 2 villages vacances | |

Selon les données recensées dans le dossier de « demande de renouvellement station classée tourisme », la commune compte au total 8 788 lits classés, le nombre de lits marchands classés représentant 81,5% de la totalité des lits dans les catégories classables.

De manière générale, les capacités d'hébergement touristique sont aujourd'hui suffisantes sur la commune, notamment durant la période estivale et les week-ends prolongés, exceptée l'offre hôtelière qui est lacunaire. Toutefois plusieurs projets hôteliers sont en cours, visant à ouvrir une offre supplémentaire ou à pérenniser l'existante :

- Rénovation et extension du Grand Hôtel de Beg-Meil ;
- Création d'un hôtel en lieu et place du camping de Kerolland ;
- Rénovation de l'Hôtel de Thalamot ;
- Projet de reprise de l'hôtel de la Pointe à Mousterlin.

A noter également que la commune de Fouesnant compte plusieurs établissements et aménagements **labellisés « Tourisme & Handicap »**, visant à l'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap. Sont concernés par ce label deux hôtels, un gîte ainsi que l'Office de tourisme et le sentier de randonnée de Penfoulic – Kerlenou. En effet, ce sentier de 650 m propose une balade accessible aux quatre familles de handicap (moteur, visuel, auditif, psychique), grâce à des aménagements tels que des bornes balisant le bord du chemin, l'installation de borne en braille présentant les oiseaux etc.



Hôtel restaurant de la Pointe du Cap-Coz
(Source : © Territoire+)



Hôtel restaurant de la Pointe à Mousterlin
(Source : © Territoire+)



Gîte Sextant sur l'Île Saint-Nicolas (Source : © Territoire+)



Village vacances au Cap-Coz (Source : Google Maps)



Résidence de tourisme à Beg-Meil (Source : Google Maps)



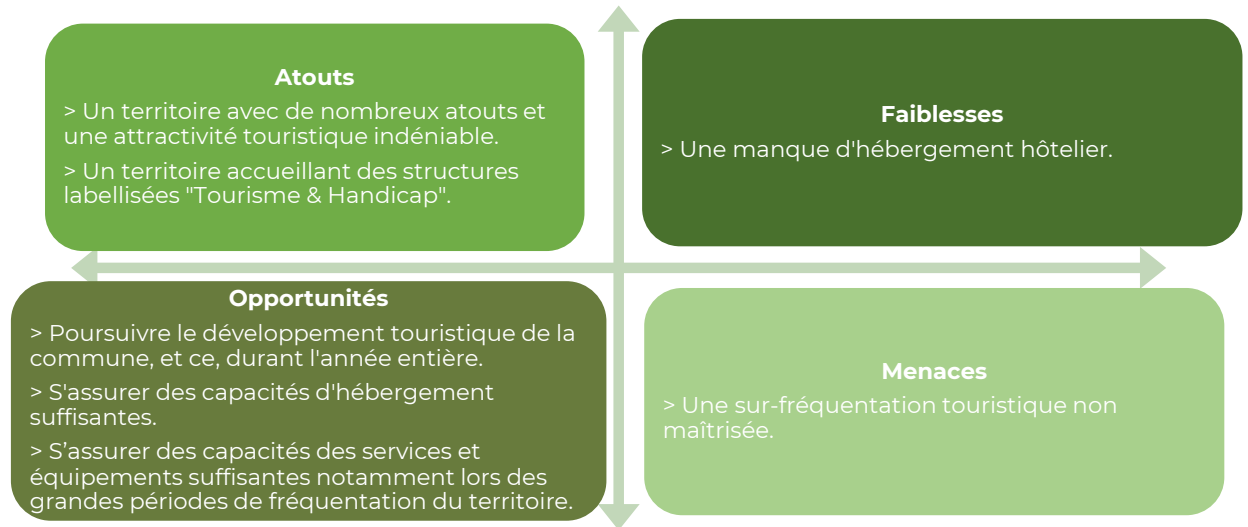
Camping à Moustierlin (Source : Google Maps)

CAPACITES D'HEBERGEMENT / NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES							
Natures d'hébergement	Unité	Nombre	Coefficients art. R.133-33	Total	Nombre de lits classés	Nombre de lits non classés	Nombre de lits non classables
Hôtellerie classée et non classée	Chambre	140	2	280	280	0	13 070 2944
Hôtellerie de plein-air	Emplacement	2 370	3	7 110	6564	546	
Résidences de tourisme	Lit	225		225	225	0	
Villages vacances/maisons familiales	Lit	973		973	943	30	
Chambres d'hôtes	Chambre	21	2	42	0	42	
Logements meublés classés et non classés	Meublé	502	4	2 008	776	1232	
Résidences secondaires	Résidence secondaire	2 614	5	13 070			
Anneaux de plaisance	Anneau	736	4	2 944			
NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES				26 652	8788	1850	16014
POURCENTAGE DE LITS TOURISTIQUES CLASSES DANS LES CATEGORIES CLASSABLES							
Nombre total de lits touristiques des catégories classables				10 638			
total de lits touristiques classés				8 788			
				%			
				81,50			

(Source : Dossier de demande renouvellement station classée tourisme)

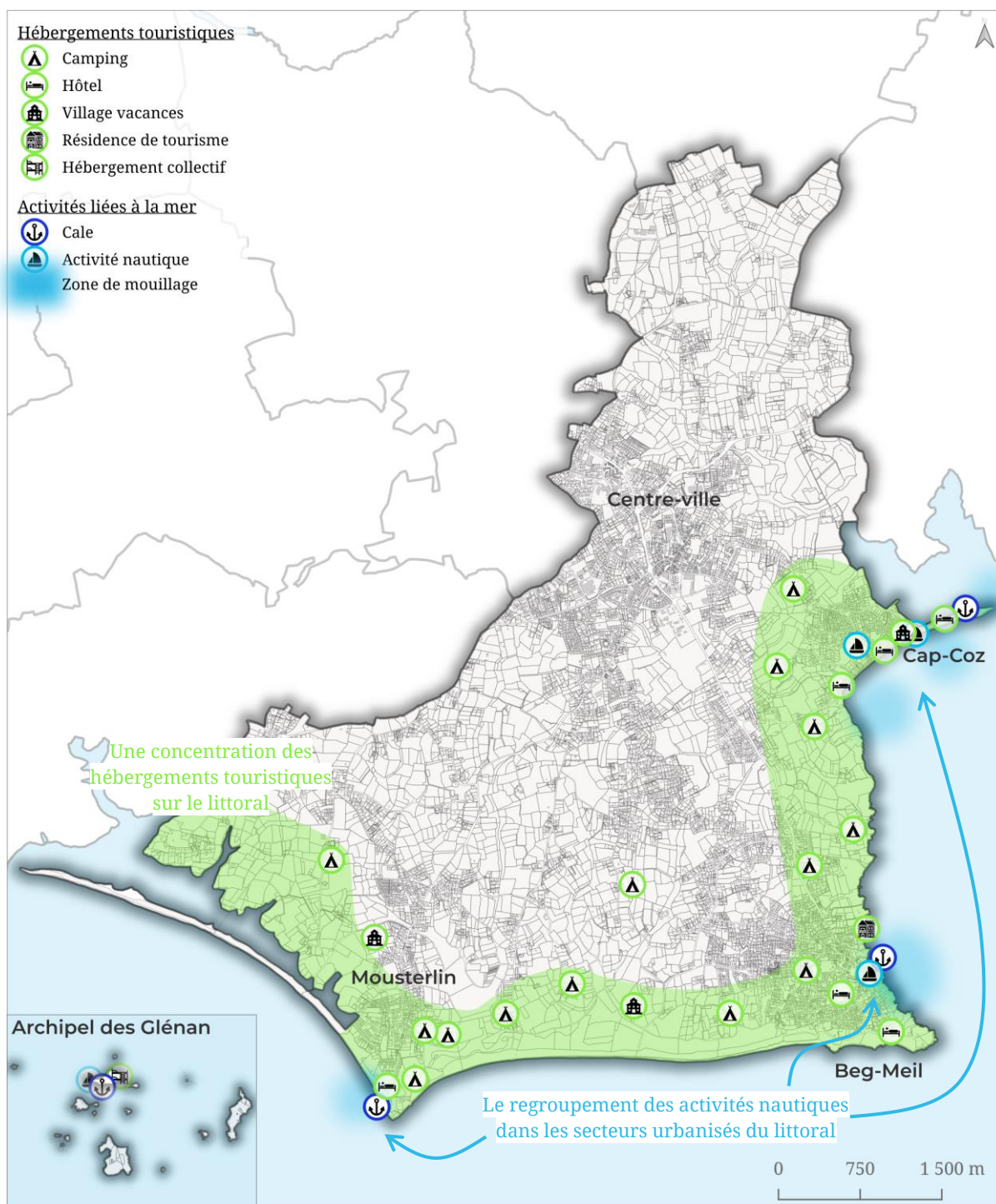


4- Synthèse de l'analyse du tourisme





SYNTHÈSE - LE TOURISME





Plan local d'urbanisme : Règlement

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le 10/03/2026
Commune de Fouesnant-les-Gienan
ID : 029-212900583-20260303-20260202_31B-DE



Territoire + – Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel

Directrice Secteur Ouest : **Lisanne Wesseling**

06 49 34 36 88

lisanne.wesseling@territoire-plus.fr

www.territoire-plus.fr

15 avenue du Professeur Jean Rouxel, 44470 Carquefou